****

**الجمهوريةالجزائريةالديمقراطيةالشعبية**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**وزارةالتعليمالعاليوالبحثالعلمي**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

الوكالةالموضوعـاتيةللبحثفيالبيوتكنولــوجيةوعلــومالزراعةوالتغذيـة

**Agence Thématique de Recherche en Biotechnologie
et Sciences Agroalimentaires**

**Direction Générale**

**N° 20/DG/ATRBSA/2015 Constantine le : 19/04/2015**
**Adresse :** Campus Ahmed Hamani (Zarzara), 8ème étage,
Route de Ain El Bey Constantine 25000– Algérie.

**Tél / Fax :** 031.81.90.89 – 031.81.90.89

**Mesdames, Mesieurs les Chefs d’Etablissements**

**Objet : Appel à candidature d’experts.**

 Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique, la biotechnologie et les sciences agroalimentaires constituent des secteurs stratégiques et occupent des places privilégiées. Cette importance est due à leur impact considérable sur un champ étendu d’activités (santé, agriculture, industrie alimentaire, environnement…etc).

 L’Agence Thématique de Recherche en Biotechnologie et Sciences Agroalimentaires (ATRBSA) a pour mission de gérer les activités de recherche et développement dans les domaines qu’elle couvre. Pour mettre en place cette politique, un plan d’action a été élaboré, parmi ses actions nous citons:

* L’accompagnement et le suivi des laboratoires de recherche;
* La programmation, les appels, le financement et l’évaluation des projets de recherche ;
* L’appui des revues thématiques nationales.

 Pour cela, nous sollicitons les compétences nationales avérées, activant dans les thématiques de recherche couvertes par l’Agence. Les collègues intéressés, peuvent se manifester en remplissant les imprimés (fiche de renseignement + modèle CV succinct). Les documents sont disponibles sur le site web de l’Agence : [**www.atrbsa.dz**](http://www.atrbsa.dz). Les imprimés complétés sont à retourner, au plus tard le **31 mai 2015,** à l’adresse suivante :**expertise@atrbsa.dz**

 Les domaines concernés sont :

* Biotechnologie végétale ;
* Biotechnologie marine et aquaculture ;
* Biotechnologie microbienne et enzymatique ;
* Biotechnologie animale et cellulaire ;
* Sciences agroalimentaires.

 Les informations plus détaillées sont disponibles sur le site web de l’Agence.

Il est à signaler que, l’indemnisation des collègues qui participeront à des expertises, s’effectue conformément à la réglementation en vigueur.

 Tout en comptant sur votre collaboration, je vous prie de bien vouloir, faire une large diffusion auprès des chercheurs concernés.

 Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les Chefs d’établissement, mes salutations les plus respectueuses.

**Le Directeur Général**

**Pr. Nabil NANCIB**